

Outils numériques EDUCONNECT (ou téléservices.education.gouv) et PRONOTE :

(Document à conserver pour l'utilisation des outils numériques durant l'année)

pour le suivi de la scolarité de l'élève

En tapant EDUCONNECT ou téléservices.gouv sur un moteur de recherche, vous accéderez à l'espace **EDUCONNECT**

Après avoir choisi l'espace **représentant légal**, entrez **vosre identifiant et vosre mot de passe** EDUCONNECT (ou utilisez France CONNECT)

Le compte Educonnect peut donner accès (onglet mes services) :

- Aux démarches en ligne : fiche de renseignements, demande de bourse, paiement des factures
- au livret scolaire

Vous aurez également à droite le menu « **accédez à l' ENT** » qui vous permettra d'accéder:

- à l'onglet **PRONOTE** (voir précisions ci-dessous)
- à l'onglet **messagerie pédagogique qui** vous permet de contacter UNIQUEMENT les enseignants (la communication avec l'équipe éducative - autres personnels- se fait à partir de pronote communication)

Si problème, (sur l'identifiant ou mot de passe ou accès) contactez M ROGER , professeur et référent numérique en envoyant un mail - eric.roger@ac-reunion.fr - en précisant la difficulté rencontrée (veuillez, pour cela, préciser le nom , prénom et classe de votre enfant et vos renseignements patronymiques)

Concernant l'outil PRONOTE :

Le lycée JEAN JOLY utilise l'onglet **PRONOTE** comme moyen de communication officielle pour tous les aspects de la scolarité de votre enfant :

-La direction vous envoie régulièrement **des informations importantes** concernant la vie lycéenne de votre enfant et le fonctionnement du lycée

-Les enseignants et l'équipe éducative (CPE, Infirmière, psy EN, AS, gestion, bureau vie scolaire) communiquent avec vous via **l'onglet communication** ; Vous pouvez communiquer et échanger avec ces services.

Les documents liés à la scolarité de votre enfant sont récupérables sur Pronote (**certificat de scolarité, bulletins semestriels ...**)

Vous aurez aussi accès à **l'emploi du temps** (mis à jour) de votre enfant, ainsi que ses notes en cours de semestre.

Dans le menu « vie scolaire », en l'ouvrant et en choisissant la rubrique «**récapitulatif** » vous aurez accès à la vie scolaire de votre enfant (**carnet de liaison numérique**) : absences, retards, observations, passage à l'infirmerie, incidents, punitions, sanctions.

Lien aide en ligne de l'espace parent <https://doc.index-education.com/fr/pronote/parents/#t=Accueil.htm>

Justification des absences de votre enfant : dans l'onglet absence, vous pouvez **justifier une absence constatée** en choisissant un des motifs dans le menu déroulant, vous pouvez mentionner un commentaire et joindre tout document justifiant l'absence. Cette justification sera ensuite validée par le service vie scolaire. ATTENTION en donnant votre identifiant et mdp à votre enfant vous lui permettez ainsi de justifier des absences.

Lien qui propose un tutoriel

<https://www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote-687-26-justifier-une-absence-espace-parents.php>

Pour les parents qui le souhaitent, les CPE du lycée, accompagnés d'autres personnels **proposent une formation sous forme de café des parents** en cours d'année scolaire afin de vous initier à ces outils numériques qui facilitent le suivi scolaire de votre enfant et vous permettent d'avoir accès à des procédures d'orientation, d'inscription ... N'hésitez pas à prendre contact avec eux